



Marc Baum
Député

REÇU
Par Christine Wirtgen, 07:52, 26/05/2020

Luxembourg, le 25 mai 2020

Concerne : Question parlementaire relative aux dépenses militaires à moyen terme

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Défense.

En juillet 2017, le gouvernement a publié les « *Lignes directrices de la défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà* ». Dans ce document, il annonce son objectif de porter ses dépenses militaires à 0,6% du PIB en 2020, chiffre qui a déjà été atteint et probablement dépassé en 2019 (avec environ 383 millions d'euros).

Cependant, le document susmentionné reste muet quant aux objectifs quantitatifs pour la période 2020-2025. Il affirme uniquement que « *au-delà de 2020, le gouvernement a décidé de planifier une hausse constante de l'effort de défense* ». L'accord de coalition de 2018 n'apporte pas beaucoup plus d'éclaircissement, mentionnant uniquement que « *les efforts en matière de défense seront poursuivis au-delà de 2020, axés sur le principe de l'effort raisonnable et dans une proportion comparable aux efforts de ses partenaires européens* ».

Lors de la réunion de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense le 10 janvier 2019, Monsieur le Ministre a indiqué un taux de 0,70% à 0,72% du PIB comme objectif pour l'année 2025, sans toutefois préciser les étapes intermédiaires.

Partant, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1) Quels sont les objectifs quantitatifs du gouvernement en matière de dépenses militaires du Luxembourg (en pourcentage du PIB) pour les années 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 ?
- 2) Est-ce que dans le contexte budgétaire difficile qui suivra la crise sanitaire, le gouvernement est-il prêt à revoir en baisse ses objectifs en matière d'armement ?
- 3) Le gouvernement est-il prêt à intervenir activement auprès de l'OTAN en faveur d'une baisse significative des objectifs formulés au Sommet au Pays de Galles en 2014 ?
- 4) Pouvez-vous m'expliquer quels risques ou menaces sécuritaires justifient une augmentation continue des dépenses militaires du Luxembourg ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Marc Baum

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 26 mai 2020

Objet : Question parlementaire n° 2266 du 25.05.2020 de Monsieur le Député Marc Baum -
Dépenses militaires à moyen terme

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai
d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés